

ANNEXE I  
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

PROGRAMME DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DES  
TERRAINS SPORTIFS

Ce programme de rénovation et d'amélioration des terrains sportifs est prévu au programme triennal d'immobilisations pour un montant de 200 000 \$.

**CHAPITRE II**

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET ESTIMATION DES COÛTS

<b>Description des travaux</b>	<b>Arrondissement</b>	<b>Montant</b>
1° engazonnement de surfaces de jeux sur 1 000 mètres carrés	La Cité	6 000 \$
2° engazonnement de surfaces de jeux sur 1 200 mètres carrés	Des Rivières	7 000 \$
3° engazonnement de surfaces de jeux sur 3 000 mètres carrés et aménagement d'un terrain de soccer au parc de l'Anse-au-Foulon	Sainte-Foy - Sillery	34 000 \$
4° aménagement de 3 terrains juniors au patro	Charlesbourg	20 000 \$
5° aménagement de terrains de soccer aux parcs Savio et Ribambelle	Beauport	30 000 \$
6° engazonnement de surfaces de jeux sur 500 mètres carrés et pose d'un système d'irrigation au parc Bardy	Limoilou	23 000 \$
7° engazonnement de surfaces de jeux sur 1 000 mètres carrés	Haute-Saint-Charles	6 000 \$
8° engazonnement de surfaces de jeux sur 4 000 mètres carrés et transformation d'un terrain de balle en terrain de soccer au parc de la Rivière	Laurentien	54 000 \$

SOUS-TOTAL :	180 000 \$
Divers et frais connexes	<u>20 000 \$</u>
TOTAL :	200 000 \$

Annexe approuvée le 16 janvier 2004 par :

---

Jacques Grantham, directeur de division  
Foresterie urbaine et horticulture  
Service de l'environnement